

**DELIBERATION N° 57 / 2009**  
**CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'AGENCE POUR L'ENSEIGNEMENT**  
**FRANÇAIS A L'ETRANGER**  
**Séance du 6 mai 2009**

Vu le code de l'éducation, articles D 451-1 à D 452-21 ;

Le conseil d'administration approuve le compte financier agrégé, de l'exercice 2008, des services centraux et des établissements en gestion directe

Le bilan de l'Agence au 31/12/2008 est établi à 551 492 869 ,09 M€ (passif et actif).  
Le fonds de roulement net s'élève à 142 098 984,05 M€.

Nombre de votants : 24

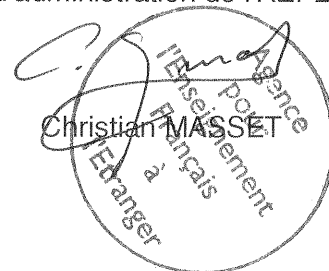
Pour : 18

Contre : 4

Abstentions : 2

Fait à Paris, le *14 Mai 2009*

Le président du conseil  
d'administration de l'AEFE



Christian MASSET  
Agence pour  
l'enseignement  
français  
à l'étranger